



Conseil scientifique

*L'inclusion  
socioprofessionnelle  
des personnes en situation  
de handicap  
psychique, mental  
et cognitif*



**L'inclusion socioprofessionnelle des personnes  
en situation de handicap  
psychique, mental et cognitif**

*Maintien dans l'emploi  
d'un agent en situation de handicap  
dans une administration publique*

La *Chronique sociale* est à la fois un organisme de formation et de recherche et une maison d'édition. Fondée à Lyon en 1892, elle s'est préoccupée dès ses origines de sensibiliser aux évolutions de la société et de suggérer une organisation de la vie collective plus solidaire et plus respectueuse des personnes.

Actuellement, les *Éditions de la Chronique sociale* publient des ouvrages et des jeux pédagogiques qui contribuent à mettre en œuvre ces orientations. Issus de pratiques professionnelles et sociales, ils sont au service de tous ceux qui s'efforcent de mieux comprendre le monde.

Chacun pourra s'approprier ces outils et les utiliser, tant pour son développement personnel que pour une action collective efficace.

*Couverture* : Proposition du FIPHFP

*Responsable des Éditions* : André Soutrenon

*Correction* : Jean-Louis Barriac, Jean Glorieux

*Imprimeur* : Laballery

*La reproduction partielle et à des fins non commerciales des textes publiés par la "Chronique sociale" est autorisée à la seule condition d'indiquer la source (nom de l'ouvrage, de l'auteur et de l'éditeur), et de nous envoyer un exemplaire de la publication.*

Chronique sociale, dépôt légal : février 2016

Édition numérique : avril 2016

# Conseil scientifique du FIPHFP

## L'inclusion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique, mental et cognitif

*Maintien dans l'emploi d'un agent en situation  
de handicap dans une administration publique*

*Comprendre  
la société*



**l'essentiel**



**Chronique  
Sociale**

1, rue Vaubecour - 69002 Lyon

Tél. : 04 78 37 22 12

*Le Conseil scientifique du FIPHFP remercie  
chaleureusement Gaëlle Toledano, chargée  
de recherche et d'innovation au FIPHFP,  
pour son soutien et son appui  
dans la formalisation de ce travail.*

# **L'inclusion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique, mental et cognitif**

<b>Préface</b> de Didier Fontana.....	<b>9</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>13</b>
<b>Chapitre 1 : L'inclusion socioprofessionnelle des agents en situation de handicap psychique, mental et cognitif : un enjeu à mieux cerner dans la fonction publique</b> .....	<b>21</b>
Des handicaps différents.....	27
Des handicaps difficiles à cerner qui génèrent de l'incompréhension.....	30
L'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi à la lecture d'une nouvelle définition de la compensation .....	34
Dans ce contexte, la réponse du FIPHFP.....	42
<b>Chapitre 2 : L'expérience du maintien dans l'emploi et les enjeux organisationnels afférents..</b>	<b>49</b>
Description d'une situation de maintien dans l'emploi.....	50
Décryptage individuel et organisationnel de cette situation, selon <i>trois niveaux d'analyse</i> .....	57
À l'issue de cette analyse, des questions : le soutien au collectif, le rapport au temps et la légitimité .....	64

L'emploi accompagné : une réponse innovante aux nouveaux enjeux de compensation et d'accessibilité ?.....	67
<b>Conclusion : Deux chantiers prioritaires : développer l'accompagnement et inscrire cette démarche dans des problématiques en Ressources humaines .....</b>	<b>73</b>
Quels sont les enjeux pour l'employeur fonction publique ?.....	75
<b>Propositions : D'une évolution des pratiques d'accompagnement à une sensibilisation des personnels, des propositions d'actions .....</b>	<b>81</b>
<b>Glossaire.....</b>	<b>83</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>97</b>
<b>Pour aller plus loin.....</b>	<b>101</b>
Synthèses de trois sources bibliographiques.....	101



## **Ont contribué à l'élaboration de cet ouvrage**

Wenceslas Baudrillart, ancien conseiller social du Premier ministre

Michel Busnel, médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation, président de Comète France

Marc Desjardins, directeur de l'établissement public FIPHFP

Alain Dômont, professeur émérite de médecine statutaire de l'Université Paris-Descartes, hôpital Corentin Celton

Solange Fasoli, ancienne membre du Comité national du FIPHFP

Didier Fontana, ancien président du Comité national du FIPHFP, administrateur du Conseil scientifique du FIPHFP

Claire Le Roy-Hatala, experte auprès du Conseil scientifique du FIPHFP

Marie-Anne Montchamp, ancienne ministre, présidente d'Entreprises & handicap

Philippe Nicolle, directeur adjoint du FIPHFP

Éric Plaisance, professeur émérite en sciences de l'éducation de l'Université Paris-Descartes

Christel Prado, présidente de l'UNAPEI

Jean-Claude Rouanet, vice-président national de la fédération des APAJH

Aïcha Rouissi, chargée de mission Handicap au MINEFI

Daniel Vitry, professeur émérite en sciences économiques de l'Université Paris II Panthéon-Assas

Jean-Charles Watiez, ancien directeur de l'établissement public FIPHFP



# Préface

---

La santé publique et plus précisément la santé mentale constituent une problématique centrale dans nos sociétés modernes. Cette question s'articule avec l'évolution de la conception sociétale du handicap, qui met en exergue la nécessité d'une accessibilité de tous les domaines de la vie sociale.

La façon dont les sociétés prennent en charge les personnes dépendantes, qu'elles soient âgées, en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques, évolue au gré de ces nouvelles conceptions. À une délégation de la prise en charge des individus aux familles ou à des professionnels de santé s'est substituée jusqu'aux années 2000 la réponse massive de l'hospitalisation. Aujourd'hui, une pluralité de réponse sur le territoire voit le jour, et la prise en charge médicalisée évolue vers une volonté d'inclusion des personnes dépendantes dans tous les domaines de la vie sociale. En somme, le parcours de vie reprend le dessus sur le parcours de soins.

La question du handicap psychique et de la santé mentale occupe dans ce contexte une place particulière, puisqu'encore trop souvent cloisonnée à une prise en charge sanitaire. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

marque cependant un tournant. En inscrivant pleinement la santé mentale dans le champ du handicap, elle redéfinit la problématique du handicap psychique comme une nouvelle question sociale et remet en perspective les politiques publiques en la matière.

Dans le sillage de la loi de 2005, le plan Psychiatrie et Santé mentale 2011-2015 réaffirme la « *nécessité de dépasser la dimension sanitaire pour s'intéresser au champ de l'inclusion sociale (...) par le renforcement des droits (...) et le déploiement de solutions alternatives* ».

Dès l'installation du Conseil scientifique, le Comité national du FIPHFP a souhaité qu'il place la prise en compte des handicaps psychique, cognitif et mental comme un axe prioritaire de son programme de travail, et ainsi comme un enjeu majeur de politique publique.

Cet ouvrage, issu d'un travail de recherche à la fois empirique et ethnographique, s'intéresse à la prise en compte, notamment en termes d'accompagnement des situations de handicap psychique, mentale ou cognitive. *Trois enjeux* ont été identifiés par le Conseil scientifique : d'abord la montée en puissance d'un phénomène nouveau, celui d'un nombre croissant de personnes fragilisées ou en perte d'autonomie vivant une situation de handicap psychique, mental et/ou cognitif. Ce mouvement est corrélé à celui de l'amélioration des soins et de

- les démarches qui permettent aux personnes en situation de handicap d'être complètement intégrées à leur environnement professionnel ;
- le rôle du collectif de travail dans la démarche d'accompagnement ;
- des exemples d'expériences réussies en matière d'accompagnement, permettant d'identifier des bonnes pratiques pour la fonction publique ;
- les enjeux liés à la prise en compte de la problématique de l'accompagnement par les employeurs publics.

À cette fin, cet ouvrage souhaite éclairer la réflexion théorique d'une approche de terrain basée sur des observations qualitatives recueillies auprès de *quatre employeurs représentatifs* de l'ensemble de la fonction publique, choisis par les services centraux du FIPHP pour le caractère innovant de leur démarche d'accompagnement.

#### • **Une aide au diagnostic et un support de décision**

Ce guide est une aide et un support au diagnostic concernant les besoins d'accompagnement des travailleurs en situation de handicap, mais également un outil de recueil d'informations permettant d'adapter l'organisation du travail et d'améliorer la coordination des acteurs en milieu ordinaire de travail. Il a vocation à servir de support à tout décideur, employeur public, professionnel des ressources humaines, de la santé au travail, des services sociaux, de prévention et des conditions de travail, responsable de proximité, chargé de mission handicap et aux collectifs de travail, afin de promouvoir un **accompagnement de qualité, durable et concerté** de leurs collègues en

situation de handicap. Bien que les monographies soient tirées d'exemples d'employeurs issus des trois fonctions publiques, la méthodologie proposée ainsi que les bonnes pratiques et recommandations sont transposables à tout milieu du travail ayant vocation à accueillir des personnes en situation de handicap, qu'il soit public ou privé.

• **Une structuration et une méthodologie opérationnelles, pour permettre la détection précoce des situations de handicap dans le milieu professionnel**

Ce guide a été pensé et structuré en *trois parties*. Dans un *premier temps*, il opère une synthèse de la littérature scientifique sur les concepts de situations de handicap et d'accompagnement dans le monde du travail ; puis il dresse à partir de monographies issues de quatre employeurs publics (fonction publique d'État, territoriale, hospitalière et un établissement public), un tableau des expériences innovantes et réussies menées dans l'accompagnement d'agents en situation de handicap. Enfin, le croisement de la recherche empirique et des observations de terrain permet d'élaborer des suggestions d'évolution des pratiques d'accompagnement. À travers *trois axes d'analyse* (les leviers institutionnels, organisationnels et l'entourage professionnel), synthétisés sous forme de tableaux, ce Guide permet à tout agent public ou privé d'acquérir facilement les repères pour promouvoir un accompagnement efficace, pérenne et partagé avec ses collègues en situation de handicap.

Afin de tirer le meilleur parti de ce Guide, il est recommandé de suivre une méthodologie similaire à celle adoptée dans les deuxième et troisième parties de l'ouvrage.